

INDEX 2025

88/100

DGCL
Direction générale
des collectivités locales

Contact :
dqcl-index@dgcl.gouv.fr

Score global

1/ Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les fonctionnaires	46/50
2/ Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les agents contractuels sur emploi permanent	15/15
3/ Écart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes (taux de promus / promouvables)	17/25
4/ Nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les dix agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations	10/10

Décret n° 2024-802 du 13 juillet 2024 relatif aux modalités de calcul des indicateurs relatifs à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique territoriale

88/100

NB : La collectivité a augmenté sa note de manière significative. En effet, l'année dernière, elle a obtenu la note de 78/100 soit une augmentation de 10 points témoignant d'une dynamique en faveur de l'égalité réelle.